

Revisiter la délégation avec l'IA

L'arrivée de l'IA dans le quotidien professionnel invite à repenser en profondeur les pratiques de délégation : qu'est-ce qui peut désormais être confié à une IA, à un collaborateur, ou doit rester de la responsabilité du manager ? Cette formation propose aux managers un cadre de discernement pour construire une délégation augmentée, qui préserve l'autonomie, la montée en compétences et la responsabilité de chacun. Il s'adresse à tout manager qui souhaite tirer parti de l'IA sans perdre en maîtrise ni en qualité de décision.

Public visé

Nos formations s'adressent aux professionnels du secteur public, de la santé et du privé. Elles sont conçues pour les cadres, managers, directions, équipes RH, agents, fonctions support, experts métiers souhaitant développer leurs compétences techniques et relationnelles en situation professionnelle.

Objectifs pédagogiques

Objectifs indicatifs, à adapter à votre contexte

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- 01** Repenser les pratiques de délégation en intégrant l'IA comme un levier d'efficacité, tout en préservant les responsabilités et la valeur ajoutée du manager et des collaborateurs.
- 02** Développer une délégation favorisant l'autonomie, l'esprit critique et la montée en compétences des équipes dans un environnement de travail augmenté par l'IA.

Contenu pédagogique

Contenu indicatif, à adapter à votre contexte

01 Repenser la délégation à l'ère de l'IA

- Les évolutions du travail avec l'IA : de l'automatisation à l'augmentation des activités.
- Les fondamentaux de la délégation : confiance, autonomie, responsabilisation et développement des compétences.
- Les bénéfices et les limites de la délégation à une IA.
- Les critères pour déterminer ce qui peut être confié à l'IA, au collaborateur ou rester de la responsabilité du manager.

02 Identifier les activités à déléguer

- Analyser une activité selon plusieurs critères : complexité, valeur ajoutée, niveau de risque, besoin d'interaction humaine, confidentialité.
- Les différents types d'activités : tâches administratives ; recherche et analyse d'informations ; production de contenus ; aide à la décision ; accompagnement et management des personnes.
- Les risques d'une délégation inadaptée : perte de compétences, surconfiance dans l'IA, dilution des responsabilités.

03 Construire une délégation augmentée

- Le modèle des quatre niveaux de délégation : Niveau 1 : l'IA exécute une tâche définie. L'IA agit seule sur un périmètre cadré, sans intervention humaine à chaque étape. Niveau 2 : le collaborateur réalise la tâche avec l'appui de l'IA. Le collaborateur reste pilote de la tâche et s'appuie sur l'IA pour gagner en rapidité ou en qualité. Niveau 3 : le collaborateur exerce son jugement pour arbitrer et décider à partir des propositions de l'IA. Le collaborateur analyse les propositions de l'IA avant de trancher, ce qui suppose un réel esprit critique. Niveau 4 : le manager assume les décisions engageant la responsabilité, l'éthique ou les personnes. Ce niveau ne peut jamais être délégué à l'IA, quelle que soit sa performance apparente.
- Le rôle du manager dans la supervision, le contrôle et le développement des compétences.

04 Développer l'autonomie dans une équipe augmentée

- Les compétences clés à renforcer dans un environnement intégrant l'IA : esprit critique ; discernement ; prise de décision ; créativité ; coopération ; responsabilité.
- Les bonnes pratiques pour maintenir l'engagement, développer les compétences et éviter une dépendance excessive à l'IA.
- Les conditions de réussite d'une délégation durable.

05 Conclusion

- Construction d'un plan d'action individuel comprenant : 3 délégations à faire évoluer dans le mois ; les bénéfices attendus ; les points de vigilance ; un indicateur permettant d'évaluer les effets sur l'autonomie et la performance de l'équipe. Ce plan constitue un engagement personnel concret pour amorcer, dès la sortie du stage, une délégation augmentée par l'IA au sein de son équipe, tout en conservant un pilotage humain sur les décisions qui l'exigent.

Modalités & accessibilité

Modalités indicatives, à adapter à votre contexte

DURÉE À déterminer ensemble après un cadrage pédagogique.	FORMAT Présentiel, distanciel ou hybride.
LIEU À déterminer ensemble lors du cadrage pédagogique	PRÉREQUIS À déterminer ensemble lors du cadrage pédagogique
DÉLAI D'ACCÈS Inscription au maximum 10 jours avant la date de formation	TARIF A partir de 1 200€ nets par jour (*les activités formation d'Obea ne sont pas assujetties à la TVA conformément à l'article 261-4-4e - a du CGI.)
ACCESSIBILITÉ Notre référent handicap étudie avec vous les adaptations pédagogiques, organisationnelles et techniques nécessaires.	

Moyens & méthodes pédagogiques

En fonction de vos objectifs et des publics, nous combinons les méthodes que nous utilisons au quotidien :

- Apports théoriques & méthodologiques
- Étude de cas
- Atelier de partage & de construction
- Mise en situation
- Séance de questions / réponses
- Évaluation par les pairs

Modalités d'évaluation

Chaque formation démarre par un positionnement de vos équipes et se conclut par une évaluation des acquis — pour que vous puissiez mesurer concrètement le retour sur votre investissement.

AVANT LA FORMATION Un positionnement rapide pour partir du bon niveau.

PENDANT ET APRÈS Des mises en situation, des quiz et un débrief collectif pour ancrer les acquis.

À L'ISSUE Une évaluation finale pour mesurer ce qui a changé.

UNE QUESTION ? CONTACTEZ-NOUS

Téléphone : 01 40 53 47 00 · E-mail : informations@obe.fr